



LA PARLOTE

DÉCEMBRE 2011



TABLE DE CONCERTATION
DU MOUVEMENT DES FEMMES
CENTRE-DU-QUÉBEC

RÉTROSPECTIVE 2011

Dans ce numéro :

<i>Ciblons l'égalité</i>	2
<i>Un outil pour l'égalité</i>	2-3
<i>Le Réseau a 10 ans!</i>	2
<i>États généraux du féminisme</i>	4
<i>Registre des armes à feu</i>	4-5
<i>Que peut-on faire?</i>	5
<i>Un recul tragique, 22 ans après...</i>	6
<i>Le Top 10 des pays égalitaires</i>	6
<i>Kaboul-en Montréal</i>	7
<i>Flash-info : Mise à jour des dossiers de la TCMFCQ</i>	8-9
<i>Nos vœux des Fêtes</i>	10
<i>Un salaire minimum pour les femmes</i>	10

À la fin de décembre, plusieurs ont l'habitude de faire une rétrospective de leurs événements marquants de l'année. Je me suis prêtée à cet exercice, bien sûr en fonction de ma réalité.

Les bonnes nouvelles

Oui, oui, il y en a eu...

- La mise en place du 2^e plan d'action rattaché à la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* avec des orientations précises qui interpellent les ministères et les organisations, assorti d'un budget.
- Le plan d'action reconduit des programmes qui permettent aux Tables de groupes de femmes de poursuivre leur action en région, soit le programme *À égalité pour décider*, celui des

ententes spécifiques en égalité et celui de « L'accord de partenariat ».

- En décembre, on apprenait que l'UQTR appuyait l'implantation d'un campus universitaire à Drummondville. Ce projet créera de nouvelles opportunités fort intéressantes pour la région.
- Tout le mouvement des indignéEs qui a couvert toute la planète. Enfin un effet positif de la mondialisation.

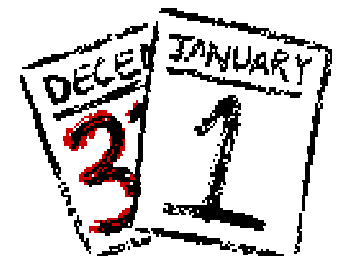
Les mauvaises nouvelles

- La probable abolition du registre des armes à feu et la destruction de toutes les données déjà recueillies.
- La montée de la droite qui se fait de plus en plus présente au Québec et au Canada, ce qui met en péril nos

acquis sociaux.

- La détérioration des conditions de vie des Centricois qui va en s'accroissant, ce qui influence grandement leur santé mentale.
- Que des filles et des garçons soient victimes d'intimidation à l'école et qu'il a fallu le suicide d'une adolescente pour qu'on fasse quelque chose et que ça devienne une préoccupation.

Sans prétention aucune, je vous ai fait ma liste des événements marquants de 2011. Que nous réserve 2012? Souhaitons que la colonne des bonnes nouvelles soit plus importante que celle des mauvaises. Qui sait?



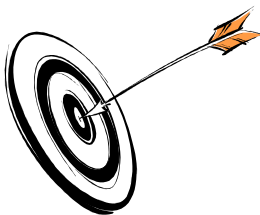
CIBLONS L'ÉGALITÉ

Le 23 novembre dernier, la TCMFCQ réunissait membres et partenaires pour discuter de l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous voulions ainsi faire connaître le bilan de l'entente spécifique en condition de vie des femmes, identifier les enjeux à venir et préciser les projets que notre région souhaitait mettre en œuvre dans les prochaines années en vue de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Malgré une première tempête de neige, trente personnes étaient présentes.

Déroulement de la journée

Après le bilan de l'entente, nous avons prévu un panel sur des nouveaux volets intégrés dans l'entente. Nous avons demandé à 4 femmes de nous parler d'emploi, de pauvreté, de santé mentale et finalement de conciliation des temps sociaux. À chacune d'entre elles, nous avons demandé de nous tracer le portrait de la situation, de nous décrire les avancées (s'il y en avait) ainsi que les enjeux et nous proposer des pistes d'action. Toutes ont rempli la commande avec brio. Après chaque exposé suivait une période d'échanges.



Ce qu'on en retient

Ce qui nous est apparu clairement à la plénière, c'est que tous nos volets se recoupaient. Il existe un lien certain entre la santé mentale et la dégradation des conditions de vie.

La pauvreté se féminise. De plus en plus de femmes sont pauvres. Certaines bénéficient de la sécurité du revenu, ce qui leur permet tout juste de sortir la tête de l'eau et gare aux imprévus! D'autres ont un emploi, mais celui-ci ne garantit pas leur sécurité financière. Au Centre-du-Québec, les femmes sont championnes du travail à temps partiel, du salaire minimum, des emplois atypiques. Mais le coût de la vie augmente... il devient de plus en plus difficile de joindre les deux bouts et la marge de manœuvre

Il existe un lien certain entre la santé mentale et la dégradation des conditions de vie.

est mince. Les femmes doivent alors se débrouiller sans avoir toujours les ressources dont elles ont besoin. Par exemple, pour les travailleuses atypi-

ques ou vivant dans les milieux ruraux, concilier famille et travail n'est pas toujours simple. Peu de services sont adaptés à leur réalité.

Dans un tel contexte, l'approche globale développée dans les groupes de femmes prend tout son sens : quand toutes les facettes de la vie s'auto-influencent, notre regard d'intervenante doit être global et englober tous ces aspects.

Conséquemment, nous devons intervenir sur tous les fronts. Nous devons poursuivre nos actions pour lutter contre la pauvreté, pour faire en sorte que les femmes aient de meilleurs emplois, qu'elles aient accès à des mesures de conciliation famille/travail adaptées, qu'elles aient une réponse adéquate quand elles vivent des problèmes de santé mentale.

Conclusion

Intégrer ces volets à l'entente spécifique permettra de développer une synergie entre eux. Lorsque nous élaborerons notre plan d'action, il faudra permettre des espaces de rencontre pour éviter de travailler en silo et pour susciter des passerelles entre les différents axes d'intervention.

C'est ça l'approche globale.

UN OUTIL POUR L'ÉGALITÉ



Le 8 septembre dernier, lors de son conseil d'administration, la CRÉCQ adoptait sa **Politique centricoise d'égalité entre les femmes et les hommes**. Celle-ci constitue une actualisation de la *Politique d'équité en condition féminine* : Les

femmes centricoises, partenaires du développement régional, adoptée en mars 2005.

Ainsi, la CRÉCQ s'engage à mettre en place des mesures pour atteindre cet objectif.

Un comité responsable de la politique a été nommé (la TCMFCQ en fait partie) et il verra à assurer le suivi des pistes d'action ciblées par la politique.

Suite page 3

UN OUTIL POUR L'ÉGALITÉ *(Suite de la page 2)*

Il s'agit des pistes d'action suivantes:

- favoriser la parité au sein de la CRÉCQ et des instances sous sa responsabilité;
- promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès des

organismes de concertation et de développement locaux, supralocaux et régionaux;

- sensibiliser et promouvoir les organisations locales, supralocales et régionales à l'importance d'appli-

quer l'ADS et les outiller pour le faire.

Par la mise à jour de sa Politique, la CRÉCQ réaffirme sa volonté, maintes fois exprimée, de bâtir une région plus égalitaire et solidaire.

LE RÉSEAU DES TABLES A 10 ANS

C'est en juin 2001 que le Réseau des tables régionales des groupes de femmes s'incorporait et devenait une entité à part entière. Cette démarche concrétisait un travail de concertation entre les tables régionales de groupes de femmes et donnait l'*input* nécessaire pour élargir son champ d'action.

Dans la petite histoire du Réseau, ce fut un moment important que nous avons décidé de souligner. Un anniversaire qui s'est tenu sur 3 jours de rencontres en octobre. Nous avons ainsi profité de l'occasion pour fêter bien sûr, mais surtout pour faire un bilan des actions du Réseau et aussi des Tables, d'identifier des enjeux et de dégager des perspectives d'action pour les prochaines années.

Bilan des actions

Nous avons pu faire ressortir les faits saillants :

- La polyvalence des Tables démontrée par la diversité des dossiers de travail.
- Les principaux axes d'intervention des Tables sont : la défense des droits, le pouvoir des femmes, l'autonomie économique, les dossiers régionaux, l'égalité et la vie associative.
- Toutes les Tables travaillent sur des axes communs, mais chacune les aborde selon la couleur de leur région.
- Les Tables sont fortement impliquées dans leur région. Elles siègent à plu-



sieurs espaces de concertation. Là aussi, elles couvrent un ensemble de secteurs.

Les enjeux

Premier constat des Tables : le financement de base est insuffisant. L'appel constant au financement par projet

pour assurer notre survie est une entrave au travail des Tables, parce que :

- On connaît un roulement de personnel élevé, donc une perte d'expertise importante et un éternel recommencement.
- Beaucoup de temps à demander des projets, à les gérer et peu de temps à consacrer au travail sur le terrain.
- Innovation à tout prix quand on fait une demande sans qu'on ait donné au précédent projet le temps nécessaire pour approfondir le sujet. Régler le sort du monde dans un temps déterminé souvent trop court.

De plus, les Tables ont ressorti les enjeux politiques suivants qui ont une incidence importante sur le travail au quotidien des Tables.

- L'idée que les femmes et les hommes vivent en parfaite égalité, que la lutte des femmes est pratiquement terminée et que le féminisme est dépassé. Ces idées compliquent le travail des Tables, car il faut justifier nos actions.

- La symétrisation des problématiques des hommes et des femmes sans égard à la discrimination systémique vécue par les femmes.

Perspectives d'action

Lors de ces discussions, les Tables ont élaboré les pistes d'action suivantes :

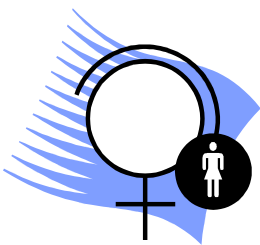
- Entreprendre des actions de visibilité pour renforcer le financement pour la mission des Tables.
- Démystifier le féminisme et le rendre attrayant.
- Combattre la symétrisation des besoins et des problématiques entre les femmes et les hommes.

Lors de la rencontre régulière du Réseau prévue en février, les Tables rédigeront un plan d'action plus élaboré et conviendront des actions à entreprendre à court et moyen terme. Donc, dans les prochaines années, les Tables continueront à s'en mêler.

Les Tables travaillent beaucoup mais sont de plus en plus essouffées. Notre financement pour notre mission est inadéquat et nous devons constamment faire des demandes de projet pour simplement assurer la survie de la Table et de ses projets.

EN MARCHÉ : Les États généraux du féminisme

Les 17 et 18 septembre dernier, les 24 femmes composant le comité d'orientation des États généraux de l'action et de l'analyse féministes - Le féminisme dans tous ses états se sont réunies pour la première fois.



cette démarche rejoint les féministes dans toute leur diversité.

Pour le comité d'orientation, les États généraux visent entre autres à faire le bilan sur nos actions et notre mouvement, d'identifier les luttes à venir pour les prochaines années, de développer nos solidarités et, chez les féministes « novices » comme chez les plus expérimentées, d'affirmer notre fierté d'être féministes.

Ces femmes ancrées dans divers milieux (éducation, protection de l'enfance, syndicat, violence, antiraciste, etc.) et nommées en mai 2011 lors des ateliers de lancement des États généraux ont plongé dans la préparation de cette passionnante aventure.

Pour cette première rencontre, l'important était de développer une vision commune et cohérente sur « comment mener le projet ». Les féministes qui siègent au comité d'orientation y sont à titre individuel. Rappelons que le mandat du comité d'orientation est de s'assurer que le processus des États généraux reflète bien les valeurs du féminisme et de l'inclusion, et d'élaborer la démarche globale des États généraux en consultation avec le mouvement des femmes. Il doit aussi faire en sorte que

C'est dans l'effervescence qu'ont débuté les travaux. Largement inspirées par la soirée publique et les résultats des ateliers du lancement de mai 2011, les membres du comité d'orientation ont remis de l'avant l'importance pour la démarche des valeurs portées par la Charte mondiale des femmes pour l'humanité, soit l'égalité, la justice, la paix, la li-

Nous vous tiendrons informées des futurs développements!

Ces États généraux mettront le féminisme dans tous ses états.

berté et la solidarité. Elles se sont aussi entendues sur la nécessité de s'attaquer aux relations de pouvoir inégalitaires qui existent dans la société et dans le mouvement des femmes et qui font obstacle à la pleine égalité de toutes, en prenant en considération les multiples discriminations vécues par les femmes (immigrantes et racisées, handicapées, jeunes mères, autochtones, lesbiennes, étudiantes, éloignées du milieu du travail, ayant des revenus modestes, etc.) dans le processus des États généraux. Le comité souhaite privilégier une démarche décentralisée qui permettra à toutes les femmes de s'impliquer à la hauteur de leurs envies et de leurs possibilités.

La prochaine rencontre du comité a eu lieu les 5 et 6 novembre 2011. Il poursuivra son travail de construction en élaborant un calendrier 2011-2014, une stratégie de mobilisation et en nommant un comité d'organisation responsable de la mise en œuvre concrète des États généraux.

Article tiré du site Web de la FFO

LE REGISTRE DES ARMES À FEU : un dernier blitz

Plusieurs groupes de femmes s'étaient opposés à l'abolition du registre des armes à feu. Ils se sont joints aux milliers de voix qui protestaient contre la loi C-19 du gouvernement Harper.

Il semblerait que ce mouvement a donné des résultats. En dépit de sa promesse initiale d'accélérer la procédure parlementaire, le gouvernement n'a pas encore mis à l'agenda la

Troisième lecture qui déterminera si C-19 sera envoyé au Sénat. En date du 12 décembre 2011, il semblerait que ce vote ne soit pas tenu avant le retour de vacances de la Chambre des communes à la fin janvier 2012.



La Coalition pour le contrôle des armes à feu invite donc la population à **poursuivre les pressions pour sauvegarder les données du registre des armes d'épaule pour chaque province.**

Contrairement aux autres versions de ce projet de loi, C-19 va bien au-delà de l'abolition de l'obligation d'enregistrer les carabines et les fusils de

Suite page 5

LE REGISTRE DES ARMES À FEU : un dernier blitz *(Suite de la page 4)*

chasse non restreints, incluant le puissant fusil semi-automatique Ruger Mini-14 utilisé lors de la tuerie de l'École Polytechnique le 6 décembre 1989. La loi C-19 vise à éliminer des dispositions qui sont en place depuis 1977 et qui régissent la vente et le transfert d'armes à feu, ce qui aura pour effet de permettre à des individus d'acquérir une quantité illimitée

de carabines et de fusils de chasse sans que la validité de leur permis ne soit préalablement vérifiée. Le projet de loi va également entraîner la destruction immédiate de toutes les données concernant plus de 7 millions d'armes d'épaule déjà enregistrées, et il va éliminer l'obligation pour les marchands

d'armes de garder des traces des ventes de nouvelles armes, ce qui va compromettre la capacité des policiers de tracer les armes à feu récupérées sur les scènes de crime.



QUE PEUT-ON FAIRE?

La Coalition pour le contrôle des armes à feu nous demande de faire un dernier blitz auprès des députés fédéraux, conservateurs ou non. Un effort particulier envers les députés fédéraux québécois serait le bienvenu.

La Coalition demande aussi de communiquer avec notre député provincial afin de lui demander de faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre un terme au projet de loi C-19 et pour sauver les données concernant les 7,1 millions d'armes d'épaule qui sont déjà enregistrées. Une demande aux chefs de parti pourrait être un plus.

À toutes ces personnes qui nous représentent, vous leur mentionnez les faits ci-dessous :

- Entre les mauvaises mains, les carabines et les fusils de chasse sont tous aussi meurtriers que les armes de poing. Nous avons besoin de contrôles stricts sur toutes les armes à feu.



- L'enregistrement de toutes les armes à feu est essentiel pour faire respecter les dispositions liées aux permis en responsabilisant les propriétaires. Il réduit ainsi les chances que les armes soient détournées vers des individus sans permis et il aide à endiguer le trafic illégal.

- L'enregistrement est une procédure unique et gratuite. Le système est déjà en place, et 7 millions de carabines et de fusils de chasse sont actuellement enregistrés. Abolir le registre des armes d'épaule ne permettra pas de récupérer l'argent investi dans sa mise en place et ne permettra pas de sauver des milliards de dollars dans le futur.

- Les policier(e)s consultent le registre des armes à feu en moyenne 17 000 fois par jour, ce qui inclut les consultations lors d'interventions dans des cas de violence conjugale. Le registre sert aux policiers lors d'enquêtes criminelles et pour retirer TOUTES les armes à feu d'entre les mains de personnes dangereuses. Il permet d'appliquer les ordonnances

d'interdiction et d'entreprendre des actions préventives.

- Le contrôle des armes fonctionne. Les experts en santé et sécurité publique ont démontré que des lois strictes sur les armes à feu ont réduit les taux de décès par armes à feu.

- Attribuer un permis aux propriétaires et enregistrer les armes à feu est la norme au niveau international. Abolir le registre des armes d'épaule nuira à notre capacité de respecter nos engagements internationaux visant à combattre le trafic d'armes à feu.

On peut encore agir et montrer qu'au Québec :

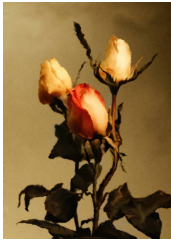
« ON N'A PAS VOTÉ POUR ÇA! »

Article inspiré d'un courriel de la Coalition reçu le 12-12-2011.

La Coalition pour le contrôle des armes a été fondée à la suite de la tuerie de l'École Polytechnique. Elle est le seul organisme à but non lucratif national qui œuvre à réduire les décès, les blessures et le crime par arme à feu.

Un recul tragique, 22 ans après le massacre à la Polytechnique

Le journal électronique *Le Droit* a publié le 5 décembre 2011 à 9 h 16 le témoignage de Nathalie Provost, survivante de Polytechnique.



Le 6 décembre 1989 demeurera à jamais le jour le plus sombre de ma vie. Ce fut celui lors duquel j'ai été atteinte par quatre balles tirées d'une carabine semi-automatique, alors que six de mes camarades de classe plus gravement blessées sont décédées à mes côtés. En tout, 14 jeunes femmes ont été tuées et 13 autres étudiants ont été blessés par un homme en colère avec une arme non restreinte acquise légalement.

La fusillade à l'École Polytechnique a déclenché un mouvement pancanadien afin d'améliorer nos lois sur le contrôle des armes. Au sixième anniversaire de l'événement, en décembre 1995, nous avons au moins été en mesure de célébrer l'introduction d'un système de permis pour tous les propriétaires d'armes ainsi que l'enregistrement de toutes les armes à feu. Et lors de chaque anniversaire depuis, nous

avons puisé un peu de réconfort dans la réduction progressive du nombre de décès causés par des armes à feu.

Mais pas cette année

Ce 22^e anniversaire du massacre sera la pire journée depuis la tragédie pour de nombreux témoins et survivants tels que moi. Un des résultats les plus positifs et mesurables de la tragédie, celui qui a pu rassurer les familles que leurs filles ne sont pas mortes en vain, est en train d'être éviscérée par un gouvernement insensible, borné et idéologique.

Sabotage

À l'encontre de toutes les principales organisations de police, de santé publique et de victimes, les conservateurs se hâtent à faire adopter le projet de loi C-19.

Depuis l'enregistrement de toutes les armes à feu voté en 1995, les familles des victimes, les survivantes du 6 décembre se réconfortaient par la réduction progressive du nombre de décès par armes à feu. **MAIS PAS CETTE ANNÉE.**

Abolir le registre des armes longues et détruire toutes les données sur les 7,1 millions de carabines et de fusils

de chasse ne seront pas les seules conséquences de cette loi. Elle va également supprimer l'obligation pour les vendeurs de vérifier si un acheteur détient un permis valide à cette fin, sabotant du coup les dispositions relatives aux permis qui visent justement à s'assurer que les armes d'épaule ne sont vendues qu'aux individus autorisés.

(...) Avec le projet de loi C-19, le gouvernement nous dirige de façon irréversible vers une culture à l'américaine où la possession d'armes l'emporte de toutes parts sur la sécurité publique.

Mais tout n'est pas terminé. Si, lors de ce 22^e anniversaire de la tragédie à l'École Polytechnique, les citoyens s'en offusquent assez bruyamment et si les leaders d'opinion soulignent les failles et les dangers de la position du gouvernement, alors peut-être qu'un nombre suffisant de sénateurs conservateurs opteront pour la bonne décision en votant contre le projet de loi C-19.

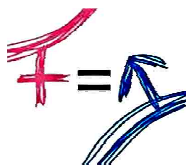
La SÉCURITÉ des générations futures au Canada en dépend.

LE TOP 10 DES PAYS LES PLUS ÉGALITAIRES

Le World Economic Forum a rendu publique le dernier jour d'octobre 2011 son étude annuelle sur l'égalité entre les sexes.

Le top 10

Quels sont les pays les plus égalitaires?



Voici les 10 premiers :

1. Islande
2. Norvège
3. Finlande
4. Suède
5. Irlande
6. Nouvelle-Zélande
7. Danemark
8. Philippines
9. Lesotho
10. Suisse

Où est le Canada? Il se classe en 18^e position...

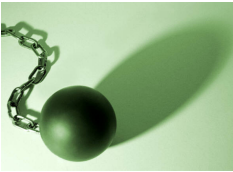
KABOUL-EN MONTRÉAL

Cet article est paru dans l'édition Web du journal « Le Soleil » le 2 décembre 2011. Il est écrit par Élisabeth Fleury.

Rona Amir Mohammad, retrouvée morte dans les eaux du canal Rideau, le 30 juin 2009, avait fait part à sa soeur Diba Abdaili Masoomi de l'enfer qu'elle vivait avec son mari Mohammad Shafia. À Rona qui, quelques mois avant sa mort, lui disait craindre pour sa sécurité et pour celle des filles Shafia, Diba répondait de ne pas s'en faire, que le Canada n'était pas l'Afghanistan.

Diba s'est méprise

Le Canada n'est pas l'Afghanistan, mais l'Afghanistan était bel et bien présent au domicile canadien des Shafia. L'Afghanistan et son système patriarcal extrêmement dur envers les femmes.



Le Canada n'est pas l'Afghanistan, mais le père Shafia s'y est installé avec le bagage de son pays d'origine, du pays où il a grandi et où il a célébré ses deux mariages. Mohammad Shafia vivait dans son logement montréalais comme dans sa maison kaboulaise, régnant, tout-puissant, sur ses femmes et sur ses filles, déléguant son pouvoir à son fils aîné Hamed quand il s'absentait, soumettant ses deux femmes et ses sept enfants à leur devoir de préserver l'honneur familial.

Non, le Canada n'est pas l'Afghanistan, parce qu'ici, un meurtre reste un meurtre, qu'il ait ou non été commis au nom de l'honneur. Ici, les femmes et les enfants ont des droits qu'on s'efforce de protéger.

Même si on échoue parfois lamentablement.

Dans le cas des Shafia, il apparaît clair que les autorités n'ont pas su protéger Zainab, 19 ans, Sahar, 17 ans, et Geeti, 13 ans, malgré les signaux qui leur avaient été envoyés.

Deux mois avant de mourir, Zainab s'était enfuie dans un refuge pour femmes. Ce jour-là, quatre des enfants Shafia avaient parlé aux policiers, disant craindre pour leur vie et pour celle de Zainab. Des enseignantes de l'école que fréquentait Sahar avaient recueilli les confidences de l'adolescente traumatisée par son père et par son frère Hamed. Vu les ecchymoses, les éraflures et d'autres marques sur les bras de la jeune fille.

La DPJ avait été alertée. Mais devant le changement de version des enfants, devant les parents qui niaient, elle avait fermé le dossier, faute de preuves justifiant un placement.

Les autorités auraient-elles dû ou pu faire plus pour protéger les enfants Shafia? Jusqu'où pouvaient-elles al-

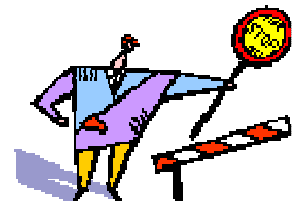
ler? Ont-elles manqué de clairvoyance? Été aveuglées par le relativisme culturel?

Mais encore, jusqu'à quel point pouvaient-elles agir à la place de la fille aînée - et majeure - des Shafia? Et qu'auraient-elles pu faire pour Rona, qui n'a jamais osé porter plainte à la police pour la violence et les menaces qu'elle subissait?

L'histoire des Shafia soulève un tas d'interrogations auxquelles il n'y a pas de réponses simples. Une histoire multidimensionnelle qui nous renvoie en pleine figure les questions de la tolérance à l'égard des intégrismes culturels et religieux, de la cohabitation de valeurs qui s'entrechoquent et de l'intégration des immigrants dans leur société d'accueil.

Mais, surtout, le drame des Shafia met en lumière un problème tout à fait universel, celui de la violence faite aux femmes.

Le Canada n'est pas l'Afghanistan, mais la violence familiale n'a pas de frontières. Le défi, pour le Québec, pour le Canada, c'est de convaincre les femmes de tous âges et de toutes les



cultures que la violence dont elles sont victimes n'est pas inévitable. Et de s'assurer d'avoir les ressources qu'il faut pour les rescaper.

L'histoire des Shafia soulève un tas d'interrogations auxquelles il n'y a pas de réponses simples. Une histoire multidimensionnelle qui nous renvoie en pleine figure les questions de la tolérance à l'égard des intégrismes culturels et religieux.

FLASH-INFO : MISE À JOUR DES DOSSIERS DE LA TCMFCQ

Femmes & pouvoir : Du nouveau dans la continuité

En juin dernier, la TCMFCQ avait fait une demande au programme *À égalité pour décider* du MCCCQ pour poursuivre notre projet Femmes & pouvoir. Nous voulions ainsi renforcer et poursuivre, sur une période de 3 ans, notre travail de promotion, de soutien et d'accompagnement auprès des élues municipales et des administratrices sur les conseils d'administration des organismes.

En novembre dernier, nous recevions la bonne nouvelle : notre proposition avait été acceptée!

Le projet assure une continuité de certaines activités, comme les formations, le cybermentorat, la production et la diffusion d'outils et notre partenariat avec le Forum jeunesse. Mais nous avons aussi proposé de nouvelles activités. Par exemple, nous irons rencontrer les élues municipales dans leur milieu, nous allons

concevoir une formation Web sur la participation citoyenne.

Bien sûr, les élections municipales 2013 retiendront notre attention.

Pour mener à bien notre plan d'action, nous avons engagé Carmen Houde. Sa connaissance de la région et du monde politique, tant municipal que provincial et fédéral seront sûrement un atout pour notre projet.

Femmes & emploi :

Les hauts et les bas des Centriciennes sur le marché de l'emploi

Il est parfois ardu de réunir tous les aspects du parcours des Centriciennes sur le marché de l'emploi et de faire des liens entre ceux-ci

Nous vous invitons à consulter
le document de référence
sur notre site Web au :
www.femmescentreduquebec.qc.ca.

pour en faire un portrait global, afin de moduler les interventions.

Le document « *Les hauts et les bas des Centriciennes sur le marché de l'emploi* » a pour objectif de combler ce vide. À partir des données statistiques, le comité de travail a colligé les statistiques sur les revenus, la scolarité et les emplois des Centriciennes, traçant ainsi un portrait de la situation de celles-ci. On y retrouve également une analyse des données recueillies que les membres du comité ont classées selon que celles-ci constituaient des avancées, des reculs ou des situations demandant une certaine vigilance.

plus grande égalité des femmes sur le marché de l'emploi.

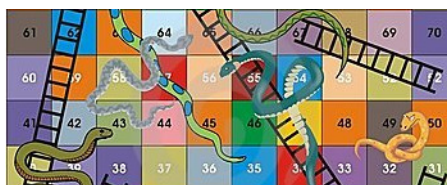
Au document de référence s'ajoute un sommaire où l'on retrouve en quelques pages l'essentiel de l'information soit les faits saillants, une

De plus, des pistes de réflexion ou d'actions sont proposées pour atteindre une

brève analyse de ceux-ci et les pistes de réflexion ou d'action.

Une tournée des territoires

En produisant cette publication, nous voulions informer et sensibiliser les intervenantEs en employabilité de la réalité spécifique des travailleuses centriciennes. Il devient nécessaire de faire connaître le plus largement possible nos outils. C'est pourquoi, en décembre 2011 et en janvier 2012, nous entreprendrons une tournée des MRC pour présenter les faits saillants de notre portrait, l'analyse des données statistiques, ainsi que les pistes de réflexion et d'action. Ainsi, pour le territoire de Bécancour et Nicolet, la rencontre s'est tenue le 13 décembre dernier. Les autres territoires de MRC seront visités au cours des prochains mois.



Le parcours des Centriciennes sur le marché de l'emploi nous est apparu à l'image du jeu de serpent et échelle. Il ya des avancées mais aussi des obstacles.

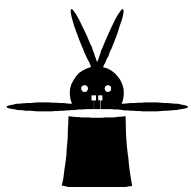
FLASH-INFO... *la suite*



DÉMARCHES POUR UNE 3^E ENTENTE SPÉCIFIQUE EN ÉGALITÉ

Où sommes-nous rendues?

Élaborer une entente spécifique ne se fait pas en criant lapin. Plusieurs étapes sont nécessaires pour en arriver à une entente signée avec les partenaires.



Un rappel des étapes précédentes

Dans un premier temps, avec les membres, nous avons tracé un portrait de la situation et exploré quelques possibilités de pistes d'intervention. Par la suite, un comité de travail a ciblé les objectifs généraux et déterminé les interventions spécifiques à partir du travail fait avec les membres. Nous avons également précisé les sommes dont nous aurons besoin pour réaliser les interventions prévues.

Ces dernières semaines, nous avons amorcé l'étape cruciale, soit les démarches auprès des partenaires ciblés afin de s'entendre sur leurs engagements possibles. De plus, nous avons également élaboré une première version de l'entente.

Aperçu de l'entente

Cette entente découle du 2^e plan d'action issu de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. Elle s'inscrit dans la continuité, puisqu'elle poursuit le travail amorcé lors des précédentes ententes. Elle permet d'aller plus loin dans la réalisa-

tion des actions et elle consolide le partenariat établi avec les deux dernières ententes.

Mais l'entente 2011-2015 nous permet également d'élargir nos perspectives d'action en ajoutant de nouveaux volets et en allant chercher de nouveaux partenaires.

OBJECTIFS DE L'ENTENTE

Voici les objectifs sur lesquels nous voulons travailler d'ici les 4 prochaines années.

- Assurer une prise en compte réelle des intérêts et réalités des femmes par l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans plusieurs domaines, notamment l'autonomie économique des femmes, la participation des femmes aux instances décisionnelles, la scolarité, la santé et le développement local et régional;
- Intégrer la préoccupation de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des différentes instances locales et régionales;
- Accroître la présence des femmes aux instances municipales dans les 5 MRC de la région;
- Supporter l'entrepreneuriat féminin comme moteur de développement dans la région;
- Faciliter l'intégration des femmes sur le marché du travail et sensibiliser les partenaires concernés à une vision commune d'égalité en emploi;
- Favoriser la diversification des choix professionnels des femmes et des jeunes filles au Centre-du-Québec;
- Documenter la problématique et l'impact du décrochage scolaire, principalement chez les jeunes filles de la région;
- Contrer les stéréotypes sexuels et les effets négatifs de l'hypersexualisation auprès des jeunes filles et des jeunes garçons;
- Promouvoir des approches en santé adaptées aux spécificités des femmes;
- Encourager une meilleure conciliation des responsabilités familiales, professionnelles et sociales.

NOS DÉMARCHES

Celles-ci vont bon train. Jusqu'à maintenant, plusieurs organisations ont confirmé leur participation, mais aussi leurs engagements financiers. Par exemple, FPI, Partance, SIE, Femmessor ont confirmé leur partenariat. La CRÉCQ, Emploi-Québec, le MDEIE et le MAMROT ont confirmé également leur engagement, tant partenarial que financier. Nous avons rencontré d'autres partenaires et nous attendons la confirmation de leurs engagements.

Si la tendance se maintient, nous signerons une 3^e entente pour l'égalité de fait au Centre-du-Québec avec une possibilité de 10 partenaires régionaux.

UN SALAIRE MINIMUM POUR LES FEMMES

Cet article fait partie d'une série de capsules historiques visant à souligner les 80 ans du Ministère du Travail. Il est paru dans l'intranet du ministère du Travail le 13 décembre dernier.



Au début de l'année 1919, l'industrie de guerre éprouve des difficultés à se recycler pour s'adapter à la nouvelle paix. Au chômage, à la dégradation des conditions de travail et aux grèves s'ajoute la compétition des travailleuses. La présence de femmes sous-payées crée outre une baisse des salaires dans les métiers qu'elles occupent et dans les entreprises et industries où elles sont en grand nombre.

La solution aurait été d'abolir la discrimination et d'établir un salaire minimum uniforme, mais le gouvernement québécois n'est pas disposé à cette époque à abolir la différence entre le travail des hommes et celui des femmes. Il choisit donc de ne légiférer que sur un salaire minimum pour les femmes, et encore seulement dans l'industrie. Il invoque la nécessité de protéger de l'exploitation éhontée une main-d'œuvre incapable de se défendre seule et de s'organiser. La nouvelle loi s'appuiera donc sur deux propositions : les fem-

mes sont, dans l'ensemble, de faibles négociatrices; de plus, elles ne sont pas censées avoir des dépendants. Le salaire minimum sera donc l'expression du coût de la vie pour un individu.

La loi du salaire minimum pour les femmes est votée en mars 1919. Elle demeure cependant lettre morte jusqu'en juin 1925, alors qu'on rend opérationnelle la commission chargée de transposer dans la pratique le texte législatif.

Pour les législateurs de l'époque, cette loi permettait de fixer des salaires et des conditions de travail minimaux pour les femmes oeuvrant dans l'industrie.

TCMFCQ

19-A, rue De Courval
Victoriaville
G6P 4W2

Téléphone : 819-758-8282
Télécopie : 819-758-7624
Messagerie :

coordo@femmescentreduquebec.qc.ca

Retrouvez-nous sur le Web
www.femmescentreduquebec.qc.ca



**POUR LE CONGÉ DES FÊTES,
NOS BUREAUX SERONT FERMÉS
DU 22 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER
INCLUSIVEMENT.**

**Toute l'équipe profite de l'occasion
pour vous souhaiter un Joyeux
Temps des Fêtes!**

**Profitez-en également pour passer de bons moments
avec votre amoureux ou amoureuse,
votre famille et vos amis**